

Numéro de dossier : 1124400060		
Unité responsable	administrative	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet		Transmettre au conseil municipal le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) pour y introduire le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦ **Commentaires**

Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin correspond à la seconde phase de la planification détaillée du Quartier des spectacles annoncée dans le Plan d'urbanisme adopté en 2004 et vient compléter la démarche entreprise avec l'élaboration et l'adoption du PPU du Quartier des spectacles - Pôle Place des Arts en juin 2008.

La première phase du PPU s'articulait principalement autour d'aménagements visant la création d'un cadre urbain propice à la tenue d'événements extérieurs et dont la mise en œuvre se poursuit actuellement au pourtour de la Place des Arts.

Le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin s'articule pour sa part à partir d'une vision, «Vivre, apprendre, créer, se divertir », qui se décline en quatre grandes orientations :

- Une destination unique de la culture et du savoir;
- Une expérience urbaine distinctive;
- Un quartier jeune, habité, intelligent qui vit jour et nuit;
- Un pôle économique et commercial fort.

La poursuite de ces orientations vise à faire du Quartier latin une « vitrine culturelle internationale qui témoignera de l'esprit des créateurs montréalais ».

Le PPU introduit certaines modifications aux paramètres de hauteur, de densité et d'affectation du sol du Plan d'urbanisme, notamment en bordure de la rue Sainte-Catherine Est, au sud de la place Émilie-Gamelin et sur le site où est situé l'édicule de la station de métro Saint-Laurent. Il annonce également l'intention de réaménager certains axes, dont la rue Sainte-Catherine Est, dans la perspective, entre autres, de créer une ambiance plus favorable aux déplacements piétons ainsi qu'à l'appropriation et à l'animation du domaine public.

Le PPU identifie par ailleurs plusieurs expériences-pilotes, initiatives, partenariats, programmes et avenues législatives susceptibles de contribuer, concurremment aux outils urbanistiques, à la vision et aux orientations établies pour l'avenir du pôle du Quartier latin qui seront menés ou explorés dans les années à venir.

En vue de permettre l'atteinte des objectifs poursuivis par le PPU, la DDÉU entend, en étroite collaboration avec l'arrondissement, déployer les efforts requis pour soutenir aussi le développement commercial et économique du secteur, notamment par la promotion de ce territoire et la prospection d'investisseurs potentiels. Enfin, en matière de soutien au développement économique et commercial, la Ville de Montréal dispose d'outils tels le PR@M-Industrie et le PR@M-Commerce qui pourraient être mis

à contribution, sous réserve des ressources et des approbations requises, afin de favoriser la revitalisation souhaitée du secteur.

Le PPU du Quartier des spectacles – Pôle Quartier latin a fait l'objet d'une présentation au Conseil du patrimoine (CPM) et au Comité d'architecture et d'urbanisme (CAU) lors d'une réunion conjointe tenue le 5 septembre. Le rapport conjoint du CPM et du CAU est joint ci-après.



AC12-VM-02 PPU Quartier des spectacles_pôle Quartier Latin.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Luc GAGNON Chef de division - urbanisme et aménagement urbain Tél. : 514 872-4095 Date: 2012-09-17	Endossé par : Arnold BEAUDIN Directeur Développement économique et urbain Tél. : 514 872-0068 Date d'endossement : 2012-09-17
---	---

Numéro de dossier : 1124400060